

Harlem Désir mis en examen pour avoir injurié Génération identitaire

écrit par Christine Tasin | 17 janvier 2014



- Pour une fois que c'est dans ce sens, on ne va pas bouder notre plaisir !

<http://fr.news.yahoo.com/d%C3%A9sir-ps-mis-examen-avoir-injuri%C3%A9-g%C3%A9n%C3%A9ration-identitaire-181233350.html>

Bien sûr l'histoire ne dit pas s'il sera condamné, mais cela fera au moins les pieds au premier secrétaire du Parti socialiste !

C'est qu'au parti socialiste on a un tel mépris de ceux qui ne pensent pas comme vous que l'on se donne le droit de traiter de « fanatiques violents » ceux qui s'étaient contentés de mettre une banderole sur le toit de la mosquée en construction à Poitiers. Il est vrai que c'est un terrible acte de haine !!!! Au point que Harlem Désir a même demandé la dissolution de l'association des jeunes identitaires...

Il faut être bien naïf ou bien inculte pour élire un Harlem Désir à la tête du PS et lui donner les moyens de poursuivre en justice des gens qui n'ont rien volé, rien cassé, qui n'ont

agressé personne... quand on sait que l'ancien Président de SOS racisme a été condamné en 1998 à une amende et de la prison avec sursis pour abus de biens sociaux. Ce monsieur, d'ailleurs, méprise la loi au point de n'avoir jamais payé ses dettes de stationnement, qui accumulées faisaient la modique somme de 80000 euros. Merci Tonton pour l'amnistie...

Génération identitaire ne s'est pas laissé diffamer et injurier et a porté plainte. Affaire à suivre !

Christine Tasin